

Image not found or type unknown



COUVERTURE SOCIALE SANS TITRE DE SEJOUR

Par **TAHRI**, le **13/06/2012** à **13:00**

Bonjour,
ma belle mère voudrait être rattachée à son époux qui a un titre de séjour "retraité" et qui bénéficie d'une carte vitale. La CPAM lui demande un titre de séjour mais elle est arrivée avec un visa "etats de chunguen". Merci pour votre réponse.
Cordialement.